

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 125**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY**

---

**OBJET**

Participation financière en faveur de l'Association Icom'Provence pour l'exercice  
2016

---

**Direction des Personnes Agées et des Personnes Handicapées  
Service Programmation et Tarification des Etablissements  
130.31**

# **PRESENTATION**

## **1. RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES**

Dans le cadre des orientations du schéma départemental en faveur des personnes âgées, le Conseil Départemental des Bouches du Rhône souhaite apporter son appui au développement d'actions concourant au « mieux être » des personnes âgées en créant les conditions d'un choix de vie à domicile. Parmi les difficultés rencontrées par la population des retraités, la plainte mnésique est largement exprimée. En effet cette dernière, fréquente au cours du vieillissement normal touche près de 50% des personnes de plus de 55 ans. Elle témoigne souvent d'une diminution des ressources attentionnelles, ce qui peut avoir des répercussions dans la vie quotidienne.

Prévenir et dépister ces détériorations intellectuelles diminue les risques d'être exposé à la maladie d'Alzheimer et aux atteintes neuro-dégénératives apparentées. D'où l'idée de développer un programme original d'entraînement à la mémoire et d'activation cognitive, mettant à profit l'outil informatique.

## **2. OBJET DE LA DEMANDE : RENOUELEMENT DE LA PARTICIPATION DEPARTEMENTAL POUR 2016**

L'association ICOM'PROVENCE, située 103 avenue de Lattre de Tassigny, 13009 Marseille, est présidée depuis mai 2015 par Monsieur Guillaume MADIONA. Elle est reconnue d'intérêt général et comme organisme de formation.

Son objet est de favoriser la pleine citoyenneté et l'épanouissement des personnes en situation de handicap et des seniors par l'accès et l'usage des technologies de l'information et de la communication.

Pour cela l'association a développé un centre d'information et de conseils à l'accès aux T.I.C. (technologies de l'information et de la communication), ainsi qu'un espace internet multimédia.

Elle se propose dans le cadre de ce projet spécifique à destination des seniors, de poursuivre la mise en place des ateliers-mémoire et des ateliers de formations à l'informatique, qui représente à la fois un moyen d'expression, d'ouverture sur le monde et de lien social, et un outil de stimulation cognitive.

## 1) BILAN 2015 auprès du public âgé

Sur l'année 2015, l'association a eu une activité auprès de 738 personnes âgées à travers différentes actions :

- Cours collectifs d'initiation aux usages du numérique (PC ou MAC, internet, infographie, albums photos), ainsi que des cours individuels permettant d'aborder l'usage de nouveaux outils numériques (tablettes, Smartphones).
- Ateliers-mémoire sur ordinateur. Ces ateliers sont encadrés par un animateur et un psychologue. Ils ont pour objectif d'améliorer la mémoire et la capacité à réfléchir plus rapidement et à mieux s'organiser dans tous les aspects de la vie quotidienne, et également de prévenir les détériorations intellectuelles liées à l'âge, par le biais d'une consultation mémoire préalable.

Ces ateliers sont basés sur des exercices adaptés à l'outil numérique, mis au point par un psychologue cognitiviste et auxquels les participants peuvent s'exercer chez eux entre deux séances.

Un atelier mémoire, plus complet et spécifique, a été lancé en 2015 pour les personnes âgées désirant poursuivre l'entraînement de leur mémoire.

L'association exerce également de nombreuses actions auprès d'autres publics :

- Personnes en situation de handicap
- Enfants « Dys », souffrant de dyslexie, dyspraxie, dyscalculie, dysgraphie ou dysorthographe
- Professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap.

## 2) PROJET 2016

Pour 2016, l'association continue d'organiser son action spécifique auprès des personnes âgées selon deux axes :

1/ le premier, conforme aux objectifs de l'association, porte sur la poursuite de sessions d'initiation à l'informatique, via des ateliers collectifs ou individuels pour répondre à des demandes spécifiques. Ces ateliers visent à la fois à maintenir ou créer des liens sociaux, à favoriser l'expression et à stimuler la mémoire des personnes.

Le développement de ces ateliers en plusieurs lieux se poursuivra en 2016 grâce à de nouveaux partenariats.

2/ le deuxième porte sur l'aménagement, dans un format adapté aux attentes des personnes âgées, des ateliers de stimulation et d'entraînement mémoire. Ces ateliers de stimulation des fonctions cognitives avec support informatique, tendent à prévenir la défaillance mnésique.

Ces ateliers ont lieu par groupe de 5-6 personnes, avec des sessions de 10 séances hebdomadaires d'1h30.

Ces ateliers sont également complétés par des cours d'initiation et de perfectionnement, conçus comme des exercices de stimulation cognitive.

## **2/ LES MOYENS**

L'association Icom'Provence présente un budget prévisionnel 2016 en équilibre, pour l'ensemble de ses activités de 187 016 € (+2.38% / BP 2015), dont 71,19% de charges de personnel.

Outre une directrice à temps partiel, l'association emploie 2 ergothérapeutes et 2 développeurs-animateurs.

L'association bénéficie par ailleurs de l'action de nombreux bénévoles, stagiaires et volontaires en service civique.

Les recettes des ventes des prestations représentent près de 30% du budget. Les autres recettes proviennent de subventions de collectivités publiques (CD13, CD84, Conseil régional, mairie de Marseille) et financeurs privés (CPCAM13).

Le résultat 2015 de l'association est excédentaire de 8229 € pour un budget global de 170 499€. Le Conseil Départemental a versé à l'association une subvention de fonctionnement global de 33 000€, dont 13 000€ pour son action auprès des personnes âgées et 20 000€ pour son action auprès des personnes en situation de handicap. Ainsi la subvention globale 2015 du conseil départemental représente 19.3% du budget réalisé.

Le budget prévisionnel des actions 2016 en direction des personnes âgées s'élève à 15 196 €. Il s'agit majoritairement des dépenses de personnel (psychologue, développeur, animateur).

La participation financière de 13 000€ sollicitée, représente 7% du budget prévisionnel global de l'association et 85% du budget spécifique de l'action en faveur des personnes âgées.

## **3. PROPOSITIONS**

Au bénéfice des considérations qui précèdent, je vous propose donc de retenir la proposition ci-dessus, et de verser une participation financière équivalente à l'année 2015 d'un montant de 13 000 € à Icom'Provence pour son action auprès des personnes âgées, destinée à la poursuite des différents ateliers d'initiation, de stimulation, d'entraînement mémoire.

#### 4. INCIDENCES FINANCIERES

En cas d'avis favorable, le financement de cette proposition s'élèverait à 13 000 € pour l'exercice 2016.

Je vous précise que les crédits nécessaires au financement de cette opération ont fait l'objet d'une inscription au BP 2016 du Département sur le programme 10040 – opération 1 002 301 – chapitre 65 – fonction 53 – nature 6574.

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Crédit paiement
10040	1 002 301	Actions innovantes	65-53-6574	13 000 €

#### 5. CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Monsieur le délégué aux personnes âgées, je vous saurais gré de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL